

Pourquoi s'engager dans une démarche de certification ISO 50 001 (SMé) ?

La norme ISO 50 001 définit un système de management de l'énergie. Celui-ci permet à votre organisation de mieux maîtriser la performance énergétique.

A partir d'une **analyse des usages énergétiques**, l'objectif est d'**identifier des actions concrètes** pour maîtriser les consommations.

Ces actions peuvent être techniques : amélioration des process et des chaudières, isolation... Mais elles portent aussi sur les comportements et l'implication des parties prenantes : salariés, prestataires, locataires.

Quels bénéfices pour l'organisation ?

Cette démarche vous permet d'**améliorer votre performance énergétique** et de **réduire vos dépenses** en lien avec l'énergie. A plus long terme, cela vous permet aussi de limiter les risques financiers liés à l'augmentation du coût de l'énergie.



D'autre part, **être certifié ISO 50001 vous dispense de l'audit énergétique obligatoire** prévu pour les entreprises de plus de 250 personnes.

Enfin, dans le cas des Offices d'Habitat, l'ISO 50 001 est particulièrement indiqué car contrairement à l'audit énergétique obligatoire, la démarche SMé met en place une réelle stratégie avec des actions plus ciblées et efficaces, et permet d'impliquer les parties prenantes. Par ailleurs, la certification ISO 50001 comporte la **mise en place d'outils de suivi et d'indicateurs**, qui permettent un meilleur pilotage.

Enfin, la démarche communicative de cette certification permet de communiquer efficacement sur la bonne gestion de l'énergie.

L'offre du cabinet Lamy Environnement

Nous proposons deux options d'accompagnement à la mise en place d'un Système de management de l'énergie :

	<p>Certification "clefs en main"</p> <p>Nous prenons en charge toutes les étapes de la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous réalisons la revue énergétique, • nous rédigeons les documents et procédures nécessaires, • nous validons avec vous les résultats.
	<p>Co-construction</p> <p>Nous vous accompagnons tout au long des différentes phases de la certification dans une logique de co-construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous vous formons pour vous permettre de rédiger les différents documents à partir de modèles, • nous vous fournissons les outils et nous vous accompagnons pas à pas dans les différentes étapes de la certification, • nous rédigeons ensemble les documents nécessaires : revue énergétique, documents de synthèses, procédures ... <p>Grâce à cette approche, vous intervenez à toutes les étapes de la démarche en impliquant vos équipes. Cette option nécessite de votre part une certaine capacité à vous investir, en temps, dans la démarche. Notre budget d'intervention est en revanche réduit par rapport à la solution "clefs en main".</p>

Pour plus d'information, vous pouvez consulter :

- [Audit énergétique ou ISO 50 001 : comment choisir ?](#)
- [ISO 50001, Système de Management de l'Energie](#)